

Digitales Brandenburg

hosted by Universitätsbibliothek Potsdam

Aristippe, Ou De La Cour

Balzac, ... de

Amsterdam, 1664

Exkurs

urn:nbn:de:kobv:517-vlib-5641



AVIS PRONONCE,

ET

DEPUIS ECRIT,

OU

Extrait d'une Conversation, dans la-
quelle il fut parlé des Ministres
& du Ministère.

A MONSIEUR GIRARD,
Official, & Archidiacre d'Angoulême.

VOUS aurez ce que vous
avez desiré de moy; car
qui scauroit refuser un
homme qui demande de
si bonne grace? Quand même cét
homme ne seroit pas mon parfait
Ami, ne seroit pas mon Reverend
Pere en Dieu, ne seroit pas le com-
mencement d'un Archevêque, &
plus

plus de la moitié d'un Monseigneur?
 Quand cét homme (un peu de patience, je ne suis pas au bout de la periode) quand cét homme, dis-je, si considerable par son caractere, & par son merite, n'auroit pas sur moy, & sur mes papiers, le droit que luy donnent une affection, & une fidelité de quarante ans.

Je vous envoye donc, Monsieur, mon AVIS de l'autre jour, LE FAVORI D'AUGUSTE, de la derniere revision, & LA LETTRE A LA REINE DE SUEDE. Vous communiquerez tout cela à Monsieur nôtre Gouverneur, puis qu'il cherche du divertissement, & qu'il croit en trouver, dans mes Papiers. Mais je vous prie de l'avertir, que dans L'AVIS rien n'a esté ajoûté à la vive voix. Si j'y voulois apporter de l'ordre, je falsifierois la chose, qui ne fût point traitée metodiquement, & selon les régles de l'Art. La voicy de la sorte qu'elle se passa, dans
 la

232 DES MINISTRES,
la liberté de la Conversation, après
la lecture qu'on nous fit du premier
& du cinquième Discours D'ARIS-
TIPPE.

IL ne faut pas que le Prince suyve
ses inclinations, quand il faut qu'il
choisisse ses Ministres. Hors d'ici le
caprice & les fantaisies : Ailleurs
qu'il se jouë, & qu'il se divertisse,
tant qu'il luy plaira. En ces grands
Choix, il doit user de la severité de
son jugement, & y apporter pre-
mierement l'indifference de sa vo-
lonté. Ce doit estre vne pure ope-
ration de sa raison, libre & dépouil-
lée d'amour & de haine.

Après une exacte recherche, &
une serieuse deliberation ; après s'e-
stre pleinement satisfait, sur toutes
les difficultez qu'il s'est faites a luy-
même, & qui luy ont esté faites par
autruy ; il conclurra *que le loisir de ce
Particulier estoit dommageable à la Re-
publique, & qu'elle perdoit autant de*

tems.

tems, qu'il en mettoit à se reposer. Mais en fuite, ayant éprouvé la Personne, qu'il a choisië, & ayant reçu les services qu'il a esperez; s'il veut faire justice, il fera de son Ministre son Favori, & ne luy laissera rien à desirer, de la reconnoissance d'un Prince obligé. Il est juste qu'il ne departe pas des honneurs communs à une vertu extraordinaire; qu'il ne dispense pas ses graces avarement, en un lieu où le Ciel a versé toutes les faveurs.

Mais souvenez-vous, Monsieur, que je parlois d'Agrippa, & de Mecenas, qui sont morts il y a longtemps; & qui n'ont point laissé de leur Race. Quoy que la Terre soit grande, & que le nombre des Peuples qui l'habitent ne soit pas petit, Auguste n'eût pas pû trouver, en toute son étendue, deux meilleurs & plus efficaces instrumens des glorieuses Entreprises qu'il meditoit. Il avoit besoin de ces deux hommes,

pour

234 DES MINISTRES,
pour l'établissement de cette Paix
éternelle, qu'il avoit dessein de don-
ner à l'Univers. Ces gens là luy
estoyent nécessaires, pour persuader
l'obeïssance, aux personnes libres;
pour faire reverer ses armes, par les
Vaincus; pour rendre agréable à un
chacun, une Puissance redoutée de
tout le Monde.

Quoy davantage? C'estoyent des
Amis dignes d'Auguste: Eclairez
des plus pures lumieres de la Sage-
se, quand il faloit deliberer; Brû-
lans de zèle & d'affection, quand il
faloit executer les choses delibe-
rées. Tantôt ils suivoient les inten-
tions d'Auguste, tantôt ils les pre-
venoient; Ils n'obeïssoyent pas seule-
ment à ses paroles, & à ses comman-
demens, mais aussi à ses signes, & à
ses desirs. Tout autre qu'eux n'eût pû
soutenir l'éclat d'une vertu si vive &
si agissante que la sienne; bien loin de
la pouvoir apuyer; de la fortifier,
comme ils faisoient, & de travailler
avec elle.

N'est-

N
a de p
quelc
judic
dre la
que f
seure
cord
vouë
trouv
gne,
mêm
embr
sieurs
des so
a beau
lectio
les jou
si heu
l'Hom
pas qu

I L y
C
Conv

N'est-il pas vray qu'un Prince qui a de pareils Ministres, peut prendre quelques heures de repos, sans prejudice du Repos public; peut détendre la contention de son esprit, sans que ses affaires en pâtissent? Je m'affeure que vous en demeurerez d'accord avêque moy: mais vous m'avouërez aussi que tels Apuis ne se trouvent pas en foule, sous un Regne, ni dans un Royaume; non pas même dans L'HISTOIRE, qui embrasse plusieurs Regnes, & plusieurs Royaumes. Semblables Aides sont de rares presens du Ciel. On a beau sçavoir choisir; ces sortes d'elections ne se peuvent pas faire tous les jours. Tous les Siecles ne sont pas si heureux que celuy d'Auguste, & l'Homme dont le Monde a besoin, n'est pas quelque-fois encore nai.

IL y a des Ames capables de peur, (ce fut le second point de nôtre Conversation) Belles ames d'ailleurs,

236 DES MINISTRES,
leurs, & qui ne manquent pas de lumière: Mais elles n'ont point de feu, ou il est si mal allumé, si foible & si languissant, qu'il ne paroît point avoir d'action. Ces ames ne sont propres qu'à exercer les vertus aisées, elles ne sçavent agir, que quand elles ne trouvent point de résistance. Pareils Ministres n'ont garde de rien donner au Hazard. Ils voudroient un Dieu, pour caution, & plus d'un Oracle, pour assurance, dans les moindres choses qu'ils entreprennent. Leur Maître peut avoir du courage; Mais la timidité de leurs conseils émouffe toujours la pointe de son courage: Ils le retiennent toujours, & ne le poussent jamais.

Prenez garde, je vous prie, à ces habiles Poltrons, dont Aristippe nous vient de parler; voyez comme une nouvelle expérience met leur sagesse en desordre; comme un simple bruit, sans auteur, & sans fondement, les jette hors de leur assiette
ordi-

E
ordina
mulez
alarme
re. On
leur vi
Depech
(nous
Monfi
tâchen
contrai
paroît
leurs ye
Qua
mines a
de Ven
conclu
Maître
pe, le E
Nouvel
douté,
bassade
en faut
qu'il fai
prit. E
avec un

ordinaire. Quelques graves & dissimulez qu'ils soient, à la première alarme, le masque leur tombe à terre. *On apprend toutes les affaires, sur leur visage; On y lit l'après-dinée les Dépêches, qu'ils ont reçues le matin* (nous disoit un jour le bon & sage Monsieur Conrart.) Quoy qu'ils tâchent de se couvrir; par un silence contraint, l'émotion de leur esprit paroît toujours, dans le trouble de leurs yeux.

Quand nôtre Philippes de Commines aprit, par la bouche du Duc de Venise, la Ligue, qui avoit esté concluë, contre le Roy Charles son Maître, entre la Seigneurie, le Pape, le Roy des Romains, &c. cette Nouvelle, dont il ne s'estoit point douté, durant le tems de son Ambassade, le surprit de telle sorte, s'il en faut croire le Cardinal Bembe, qu'il faillit à perdre subitement l'esprit. Et quand il fut sorti du Senat, avec un Secretaire de la Seigneurie, qui

qui avoit eu ordre de l'accompagner, *Mon amy*, luy dit il, *je te prie de me redire ce que le Prince m'a dit, car j'ay oublié toutes choses: je ne scay qu'est devenue, ni ma memoire, ni ma raison.*

Cét Exemple est singulier, soit du Secret gardé, entre tant de Senateurs, & tant d'Ambassadeurs, qui avoient traité la Ligue; soit de la surprise du Nôtre, qui les voyant tous les jours, ne sentit jamais rien de leur Traité. Neantmoins il ne doit pas perdre, pour cela, la bonne reputation, qu'il avoit meritée d'aillieurs. Un coup de foudre, en tems serain, peut étonner un homme, qui ne songe pas à la tempête. Mais il y a des hommes, & j'en ay connu quelque uns, à qui tous les bruits sont des coups de foudre, & qui s'étonnent de tout. Il y a des gens que la confiance, & le desespoir prennent & laissent plusieurs fois, en un même jour.

Une si vilaine agitation, & si mes-
séan-

féante à la dignité du Sage (je parle du Sage du Monde, & non pas du Sage des Stoïques) est bien éloignée de cette égalité d'esprit, qui doit paroître dans les divers changemens des choses humaines, dans le flux & le reflux de la Cour. Ce n'est pas la constance qu'il faut témoigner, parmi les legeretes & les bizarreries de la Fortune. Le Pilote tremblera-t-il, & pâlera-t-il, à la première vague qui s'élèvera, laissera-t-il tomber de ses mains le gouvernail ? Quittera-t-il sa place ? Abandonnera-t-il le vaisseau, à la tempête, si elle ne cesse pas si tôt qu'il le veut ?

Il peut arriver une funeste nouvelle, qui causera un étonnement universel. On criera, par tout, que tout est perdu ; On viendra dire, qu'Annibal est aux portes de la Ville ; qu'une Province s'est revoltée, & qu'une autre branle. En cette consternation publique, le Ministre s'iroit-

240 DES MINISTRES ,
s'iroit-il cacher , au fonds du Palais ,
pour pleurer les miseres de l'Estat ,
& faire des vœux , avêque les Fem-
mes ? Au contraire, s'il me croit, il fe-
fera voir dans les Places , & aux au-
tres lieux plus frequentez : Il se pre-
sentera, par tout , à la mauvaise For-
tune ; & parce qu'il ne craindra
point , il meritera d'estre respecté.
Un Poëte a dit plus que moy , *Me-
ruit que timeri non metuens.*

Ni l'audace des mauvais Sujets ,
ni la foiblesse des gens de bien, ni les
murmures du Peuple ignorant , ni
les discours qu'il entendra , de sa
chambre, de ceux qui parleront de sa
perte, dans sa basse-cour , ne seront
pas capables de troubler cette sere-
nité de visage , qui derive au dehors
de la paix , & de la tranquillité du
dedans.

Il rassurera , par sa bonne Mine,
les Cœurs Effrayez. Il se tiendra
droit sur les ruines , qui fondront
sous luy. Il ne desesperera point de la
Repu-

Republique: Mais considerant, *qu'on se trompe aussi bien dans le desespoir, que dans l'esperance, & que les maladies dont ont meurt, & celles dont on guerit, ont le même commencement;* après avoir employé, en celle cy, tous les remedes possibles, & n'avoir rien oublié des secrets de l'Art, il se jetera, entre les bras de la Providence, & recommandera à Dieu les affaires: Je tiens encore cecy du bon & sage Monsieur Conrart.

IL faut bien que cette assurance, parmi des Etonnez, & ce calme dans l'orage, procedé de la forte constitution de l'Ame, qui n'est point sujete aux desordres qu'excitent les passions, & ne branle point, de quelque impetuosité que la Fortune la choque: Mais quoy que puissent dire les Barbares de la Cour, ou si vous aimez mieux les nommer, les Courtisans ennemis des lètres, l'étude de la Sageffe n'est pas un secours inutile

242 DES MINISTRES,
tile à la Magnanimité, & au Juge-
ment.

La véritable, la bonne Philoso-
phie, car il y en a une fausse, & une
mauvaise, nous rend la Mort fami-
lière par une fréquente Meditation :
Elle nous ôte la peur, & nous di-
minuë le mal : Elle nous apprend
que les seules fautes que nous fai-
sons, sont les seuls malheurs qui nous
arrivent ; & que la consolation que
reçoit un homme, qui ne perd point,
par son imprudence, mais par l'infir-
mité d'autrui, est préférable aux
bons succès de celui qui gagne, par
son crime, & non pas par sa vertu.

Le Ministre dont vous-vous ima-
ginez que j'ay fait le P O R T R A I T,
mais que je le garde dans ma cassé-
te, étant appelé au Gouvernement,
en ces tems fâcheux, se doit appu-
yer sur ces principes : Il doit passer,
de la Philosophie des paroles, à cel-
le des actions : Un accident impre-
veu ne renversera point ses règles,
& ses

& ses maximes; parce qu'il n'y aura point d'accident, qu'il ne prevoye, & qu'il ne sente venir de loin. Il n'aprehendera, ni le danger de sa personne, ni la ruïne de sa fortune; Il n'aprehendera que le blâme, & la mauvaise reputation: Et quoy que la Prudence soit une vertu, principalement occupée à la conservation de celuy qui la possede, la Prudence n'empêchera pas qu'il n'y ait plusieurs Biens, qu'il estime d'avantage que la Vie.

Mais quand les choses s'adouciront, & que le Temps sera devenu moins mauvais, il ne s'endormira pas, pour cela, dans la bonace, ni ne se relâchera de sa premiere vigueur. Nôtre Sage ira au devant de tous les Defordres, non seulement avec des yeux vifs & penetrans, mais aussi avec un cœur ferme & intrepide. S'il voit paroître quelque signe de changement, & le moindre presage de Guerre civile, il tâchera d'é-

244 DES MINISTRES,
tôûfer le Monstre, avant qu'il soit
nai. On aura beau luy représenter les
inconveniens qui le menacent, en
son particulier, s'il se veut opposer à
la Faction naissante, il passera, sur
toutes les considérations, qui arrê-
tent la plûpart des autres Sages, &
songera seulement à faire son devoir,
sans se soucier avec combien de peril
il le fera.

Quand il y aura, ou un Fils, ou
un Frere de Roy, qu'on voudra por-
ter dans les brouilleries, il n'aigrira
point ce Fils, ou ce Frere; mais il le
flatera encore moins. Il donnera des
conseils au Pere, ou au Frere aîné,
qui ne seront, ni timides, ni crüels.
Et si on tâche d'éloigner de luy l'af-
fection de ces jeunes Princes, il ai-
mera mieux les servir, sans qu'ils
luy en sçachent gré, que de leur plai-
re, en les desservant: Il ne regardera
pastant, à ce qu'ils sembleront vou-
loir alors, qu'à ce qu'ils voudront
à l'avenir; ni tant aux interests d'au-
truy,

truy, dans lesquels on les embarque, qu'à leurs vrais & naturels interets, qui ne peuvent estre separez de ceux du Roy, & de la Couronne.

De cette sorte il entreprendra la Cause publique, avec une probité courageuse, & ne témoignera pas de zèle indiscret : Sa force sera, sans rudesse, & sans âpreté : Sa fidelité pour son Maître sera, sans haine pour le Frere, ou pour le Fils de son Maître. Il apportera une hardiesse respectueuse, & pleine de modestie, en des occasions où les autres gêteroient tout, par leur violence, ou par leur môlese. En tout cas, comme il a esté dit d'abord, il faut qu'il soit resolu, au pis qui luy scauroit arriver; Que pour sauver l'Estat, il soit prodigue de soy-même, cét Homme du Roy; Qu'il ne s'engage pas simplement, dans une action hazardeuse, & dont l'évenement puisse estre douteux; mais qu'il se devouë à une mort asseurée, si le ser-

vice de son Maître l'exige de luy.

C'est cette qualité si necessaire au Ministre, *d'aimer la Personne du Prince, aussi bien que son Estat.* L'une & l'autre passion doit également posseder son ame, & l'une, sans l'autre, est defectueuse. Nous alâmes plus avant; & après avoir répondu à ce qui fut allegué de l'Histoire de Daubigné, sur le sujet des Ducs de Joyeuse, & d'Espernon, je revins ainsi à nôtre matiere.

ON a dit autrefois, de deux Macedoniens, *que l'un aimoit Alexandre, & que l'autre aimoit le Roy.* Il n'est pas bien de partager une chose, qui doit demeurer entiere. Pourquoi separer le Roy d'avec Alexandre, & metre en pieces ce pôvre Prince? Cette division est violente, & outrage la Nature. C'est couper un corps en deux. Les interests du Roy sont inseparablement unis à ceux de l'Estat: Et je vous avoüe,
que

que je ne puis approuver la bassesse du Cardinal de Birague, qui disoit ordinairement, *Je ne suis pas Chancelier de France; Je suis Chancelier du Roy*: Il pouvoit ajoûter; *& de la Reine sa Mere*, de laquelle il estoit Creature. Pour ne rien dire de pis, il me semble qu'il ne doit point estre loué de ce mauvais Mot.

Les bons Princes protestent eux-mêmes *qu'ils sont à autrui, & qu'ils se doivent à la Republique*. A plus forte raison luy doivent ils les Magistrats, & les autres Officiers. Ils n'ont donc garde de donner & d'ôter en même tems une même chose: Ils ont l'ame trop noble, pour estre capables d'une si vilaine avarice. Se repentiroient-ils de leur liberalité? Voudroient-ils reprendre en secret, un Present qu'ils ont fait solennélement à tout le monde? J'apelle ainsi l'administration de la Justice, les bons Juges, & les bonnes Loix.

248 DES MINISTRES,

Sans doute, cét Homme de Milan contoit la France pour rien: Il ne pouvoit pas luy mieux faire voir, que par là, qu'il estoit Etranger, & qu'elle luy estoit indifferente. Mais n'en déplaise au Cardinal de Birague, le Ministre aimera tout ensemble le Roy & l'Estat. Et, s'il aime encore quelque autre chose, ses secondes affections se rangeront toujours, sous la subjection, & sous les ordres de la premiere.

S'il se marie, il ne prendra point d'aliance, qui soit suspecte à l'Estat, & qui donne de jalousie au Prince. Mais c'est trop que cela: Il renoncera à sa Patrie; Il rompra toutes les chaînes de la Nature; Il sacrifiera tout au bien de l'Estat, si le bien de l'Estat le desire ainsi. Il fera voir que dans une Monarchie il peut y avoir un jeune Brutus, qui prefere son devoir à ses Enfans, & les sçait perdre, quand il est besoin, pour le service du Roy. Ce sera un autre Marquis de

de l
de sa
a es
aujo
cle,
deût
fût p
rois,
main
M
mari
nenc
faire
asseu
niens
qui d
du ce
noiss
qui o
né ta
Mais
mém
amut
sent,
corre

de Pisani, qui dit un jour sur le sujet de sa Fille unique; de cette Fille, qui a esté depuis, & qui est encore aujourd'huy, la merveille de son Siècle, *Si je sçavois qu'après ma mort, elle deût estre femme d'un homme, qui ne fût pas serviteur du Roy, je l'étrangerois, tout à cette heure, de mes propres mains.*

Mais si le Ministre n'est point marié, & s'il garde même continence, ce sera un avantage aux Affaires de son Maître, encore plus assuré, & sujet à moins d'inconvéniens. Ce ne sera pas peu que celuy qui doit perpetuélement agir, soit du courage, soit de l'esprit, ne connoisse point les voluptez defenduës, qui ont abruti tant de Sages, & mené tant de Victorieux en triomphe: Mais la bonne chose qu'il n'ait pas même de legitimes passions, qui amusent pour le moins, & divertissent, si elles ne débauchent, & ne corrompent. Les soins domestiques,

250 DES MINISTRES,
qui usurpent tant de tems, sur les
affaires, n'emporteront pas une heu-
re de ce Ministre. Il ne pensera point
à la durée de sa Famille; Il n'aura de
pensée que pour l'éternité de l'E-
stat. Son affection qui eût esté di-
visée entre une Femme, des Fils, &
des Gendres, qui se fût écoulée en
d'autres suites, & d'autres depen-
dances du Mariage, & dont la moin-
dre partie fût venue à son Maître,
sera unie & ramassée en ce seul Ob-
jet. Son Ame, estant vuide des pe-
tits soins, se remplira toute de ceux
du Public, &c.

A Près quoy, il ne sera point en
peine de chercher des Lan-
gues venales, & des Plumes merce-
naires. Il sera bien mieux loüé, par
la Voix publique, que par celle des
Particuliers. Ce ne seront pas quel-
ques Orateurs affamez, & men-
dians; quelques Poëtes crotez, &
mal vêtus, qui diront du bien de
luy :

luy
res,
fista
boni
anci
ctior
vrou
mém
& l'
lacion
E'trai
la rai
offen
Ai
miren
sujet
neroi
qui le
comb
droie
Quel
n'emp
moye
cher t
moins

luy : Ce seront des Provinces entières, soulagées de Tailles, & de Subsistances : Ce seront de grandes & bonnes Villes, conservées dans leurs anciens Privileges. Les Benedictions, les Applaudissemens le suivront par tout. On l'appellera, en même tems, le Port des Misérables, & l'Ecueil des Violents; la Consolation du Peuple, & l'effroy des Étrangers, à cause qu'il les métra à la raison, par sa prudence, & ne les offensera pas, par sa vanité.

Ainsi les Ennemis de l'Estat admireront la Vertu, dont ils auront sujet de se plaindre. Et que ne donneroient-ils alors pour un Homme, qui leur donnera tant de peine ? De combien de leurs Millions voudroient-ils acheter nôtre Ministre ? Quelles promesses, quels artifices n'emploieroient-ils, s'il y avoit moyen, je ne dis pas de le déboucher tout à fait, mais de l'adoucir le moins du monde ? Il n'est rien qu'ils

252 DES MINISTRES,

ne fissent, pour amôlir la fermeté de ce cœur, & pour empêcher cette bouche, de dire la verité. Mais ce luy qui croit posséder *la source des Perles & la racine de l'Or*; Ce Roy qui se vante, d'avoir le prix de toute chose, en ses côfres, n'est pas assez riche, pour payer seulement le silence du Ministre, que je me figure.

Nôtre Conference finit par une Digression, qui ne fut pas desagréable à la Compagnie, & par deux Exemples, qui sont bien éloignez l'un de l'autre, mais qui tous deux vous plurent également. Il ne faut pas que j'oublie ce dernier point de l'AVIS de l'autre jour.

U Ne Femme & des Enfans sont de puissans empêchemens, pour arrêter un Homme, qui court à la Gloire. Quiconque en a, a baillé des gages à la Fortune, & n'entreprend rien qu'avec retenuë, de peur de perdre ce qu'il a baillé. La triste
repre-

représentation du deuil de sa Vêve,
 & du bas âge de ses Enfans, luy pas-
 se continuélement, devant les yeux;
 Elle entre en toutes ses delibera-
 tions. Et quand son esprit s'écha-
 pe, par un mouvement genereux,
 cette seconde pensée vient inconti-
 nent, qui le remet, dans le train or-
 dinaire des ames communes. Il ne
 marche à la Campagne, que selon
 qu'on luy fait signe de la Cour: Il
 leve le siege de devant une Place,
 qui n'en peut plus, pour obeir aux
 ordres secrets qu'il a receus de sa
 Femme. Dans les plus honorables
 occasions, il regrette la fumée d'I-
 thaque: il soupire l'absence de Pe-
 nelope: Il prefere les rides d'une
 Vieille, qui l'attend au logis, à l'Im-
 mortalité qu'on luy promet, s'il
 veut demeurer à l'Armée.

Cét Homme qui s'est marié, est
 devenu un autre dans le mariage. Au-
 paravant il croyoit que c'estoit pie-
 té, de se hazarder, pour la Patrie; &

il croit à cette heure que c'est cruauté, de ne se pas conserver, pour sa Maison. Il ne songe plus à la Vertu, parce qu'il ne la peut pas laisser, par son Testament: Il ne se soucie que des Richesses & des Charges, qui peuvent passer de luy aux Siens; pour lesquels il a des desirs si dereglez, & une ambition si aveugle, qu'il ne connoît plus, ni Dieu, ni Roy, & ne s'arrête, ni aux Autels, ni aux Thrônes, quand il s'agit de leur interest.

Si Stilicon n'eût point esté marié, sa fin eût esté aussi heureuse, que la premiere partie de sa vie avoit esté éclatante. L'Empereur Theodose, à qui il avoit rendu de tres-utiles, & de tres-signalés services, le jugea digne de son Alliance, & luy donna en mariage sa nièce Serêne, qui estoit sa Fille, par adoption. Il receut depuis, une seconde marque de Grandeur, & eut l'honneur d'estre Beau-pere de l'Empereur Honorius.

norius. Mais il luy sembla peu que sa Fille fût Imperatrice, si son Fils estoit cependant Sujet de sa Sœur, & demeueroit personne privée. Le malheur voulut qu'il eut ce Fils, & qu'il aima ce Fils plus que son devoir. Eucherius fut cause que Stilicon mourut Criminel de Lêze Majesté, & Ennemi de l'Estat; quoy qu'auparavant il eût esté Tuteur du Prince, & Protecteur de l'Estat; quoy qu'il eût défendu l'un & l'autre, contre les trahisons de Ruffin, & les entreprises des Barbares.

LE Prince d'Orange Maurice n'estoit pas un homme commun, & ses actions meritent bien d'estre regardées. Particulierement, il est à considerer (ces reflexions sont d'un Academicien d'Italie) qu'encore qu'il fît profession d'une Secte, qui ne permet pas seulement le mariage, mais qui l'ordonne, & qui le commande, il n'a jamais néantmoins voulu

256 DES MINISTRES,
voulu se marier. Soit qu'il ait crû
qu'il ne feroit pas des Enfans, qui
luy ressemblassent, soit qu'il ait a-
prehendé que, s'il en avoit, la confi-
deration de leur fortune le pourroit
porter à entreprendre quelque cho-
se, au preiudice de la Liberté publi-
que; soit qu'il n'ait pas voulu parta-
ger son affection, qu'il pensoit de-
voir toute entiere à sa Patrie.

Voilà à peu près mon Avis de
l'autre jour. Puis que vous n'a-
vez pas trouvé bon qu'il se perdît,
en l'air, avec le son des paroles, &
que Monsieur nôtre Gouverneur
ne sera pas fâché de le voir, sur le pa-
pier, vous m'obligerez de le luy por-
ter, & de luy en faire, de ma part, un
petit present. Si j'estois en estat de
sortir, je vous soulagerois de cette
peine, & vous épargnerois une ha-
rangue. Mais je sçay que les peines,
que vous prenez, pour moy, vous
font douces, & que les harangues ne
vous coûtent gueres. Ce

Ce
cher
mieu
mient
fois m
vos te
le Ma
de M
Vous
ces bo
valoir
plus av
ma co
celle d
Thoul
que de
tiez de
de leur
devant
que vo
Avant
& des J
de saint
Aurore
verts,

Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon cher Monsieur, que je m'explique mieux, par vôtre bouche, que par la mienne. Vous avez esté plus d'une fois mon Ambassadeur (je me sers de vos termes) soit auprès de Monsieur le Maréchal d'Effiat, soit auprès de Monsieur le Comte d'Avaux: Vous vous estes fait écouter chez ces bons Seigneurs, & m'y avez fait valoir d'une étrange forte. Passons plus avant dans nôtre Histoire. De ma confiance vous estes entré, en celle de Monsieur l'Archevêque de Thoulouze, & de Monsieur l'Evêque de Lysieux. Vous leur promettiez de mes Létres, pour m'obliger de leur en écrire, & ils ont esté au devant de vous, quand ils ont sçeu que vous en aviez, à leur donner. Avant qu'il se parlât de Jansenius, & des Jansenistes, Monsieur l'Abbé de saint Cyran vous apelloit *mon* *Aurore*: Il vous recevoit à bras ouverts, & vous avez toujours esté bien

258 DES MINISTRES,
bien traité des autres Illustres de
nôtre Siecle. Celui-cy à mon avis,
ne vous traitera pas moins favora-
blement que ceux-la. Il a besoin de
se divertir, & vous viendrez, pour
cela, tout à propos. Aprês tant de
fâcheuses affaires, & tant de tristes
objets, dont nôtre Province a esté
remplie, depuis quelque tems, il
pourra se delasser l'esprit, & se ré-
joüir les yeux, sur les Crayons que
vous luy metrez entre les mains.

Pour le POURTRAIT que vous
luy avez promis, c'est une autre cho-
se. Il n'a garde d'estre dans ma cas-
sête, comme vous-vous imaginez.
Il est encore dans l'Idée du Peintre,
& par consequent il seroit difficile
que vous pussiez vous aquiter de
vôtre promesse. Pareilles pieces de-
mandent du loisir, & de la medi-
tation. Un vieux Artisan, comme
moy, a quelque honneur à perdre, &
doit avoir soin de conserver la bon-
ne opinion qu'on a de luy: Il doit
respe-

E
respe
n'abu
receu
mais
bouill

ET DU MINISTÈRE. 259
respecter le jugement du Public, &
n'abuser pas des faveurs qu'il en a
receuës. Je ne veus plus peindre,
mais je veus encore moins bar-
bouiller.

F I N.



T A-